

BREVES

ESS ET EMPLOI

L'ESS est le premier employeur du secteur social (62 %), du sport et des loisirs (53 %). Elle est le deuxième employeur des activités financières, bancaires et d'assurance (30 %), de la culture (28 %) et de l'enseignement (19 %).

67 % d'emplois féminins avec de fortes variations selon les activités (52 % des cadres sont des femmes).

70 % des cadres de l'économie sociale et solidaire se disent satisfaits de leur situation professionnelle !

Entre 2008 et 2013 en Rhône-Alpes : l'ESS a créé près de 16 000 emplois. Ceci représente une progression de 5,94 % contre 0,02 % pour la totalité de l'économie rhônalpine et une baisse de 0,65 % pour l'économie hors ESS (public + privé lucratif).

CRESS RA

La CRESS Rhône-Alpes (association loi 1901) est l'organisation régionale qui fédère les mouvements (coopératives, mutuelles et associations) et les syndicats d'employeurs de l'économie sociale et solidaire en Rhône-Alpes.

IRUP

L'Institut Régional Universitaire Polytechnique (IRUP) propose, depuis 1998, à Saint-Étienne, une formation intitulée « Développement des structures d'insertion et formation supérieure de leurs dirigeants ». Master, cursus en alternance de 10 mois.

<http://www.irup.com>
(onglet FORMATION)

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : un peu d'espoir ?

Le terme d'**Économie sociale et solidaire (ESS)** regroupe un ensemble de structures qui reposent sur des valeurs et des principes communs : utilité sociale, coopération, ancrage local adapté aux nécessités de chaque territoire et de ses habitants. Leurs activités ne visent pas l'enrichissement personnel mais le partage et la solidarité pour une économie respectueuse de l'homme et de son environnement. Le modèle économique de l'ESS est au service de la société et du citoyen.

L'ESS naît de la synthèse de deux concepts

L'**économie sociale** se définit par les statuts des structures qui la composent : associations, coopératives, mutuelles et fondations. Elles défendent la primauté de l'homme sur le capital et supposent une gestion collective des organisations. L'économie sociale plonge ses racines dans le mouvement ouvrier du XIX^e siècle et sa résistance à la logique productiviste de la révolution industrielle. Face à leurs conditions de vie précaires, les travailleurs, inspirés par des penseurs du socialisme utopique (Saint-Simon, Charles Fourier), se sont organisés et ont créé des sociétés de secours mutuels, des comptoirs alimentaires et des coopératives de production.

L'**économie solidaire** rassemble les organisations dont l'objectif premier est l'utilité sociale. Elle naît dans les années 1970 pour répondre aux nouveaux besoins des populations, touchées notamment par le chômage et l'exclusion sociale. Ses acteurs apportent des réponses à ces préoccupations à travers, par exemple, les structures d'insertion par l'activité économique (IAE) et l'entrepreneuriat social. Par ailleurs, ils proposent d'autres façons de produire, de consommer et d'échanger, comme le commerce équitable ou le maintien d'une agriculture paysanne respectueuse de l'environnement.

Ces deux mouvements sont complémentaires, l'économie solidaire a revitalisé les valeurs défendues par l'économie sociale : une économie au service de l'homme et

non au service du profit. Les acteurs de l'ESS défendent une manière spécifique d'entreprendre, orientée vers des projets d'utilité sociale avant tout. Ils replacent ainsi l'économie dans son contexte, c'est-à-dire comme moyen au service de la société, non comme une fin en soi.

Les bénéficiaires sont prioritairement réinvestis dans de nouveaux projets d'utilité sociale ou redistribués à leurs membres, et ne sont pas destinés à l'accumulation de richesses individuelles.

Dans un monde globalisé, les acteurs de l'ESS rappellent l'importance de la localisation de l'activité économique intégrant les besoins de chaque territoire. Ce ne sont pas ces territoires qui doivent s'adapter au modèle économique dominant,

mais bien l'économie qui doit prendre en compte leurs spécificités, afin de permettre un développement réellement tourné vers les habitants.

L'ESS représente des milliers d'entreprises très diverses : associations, coopératives, mutuelles, fondations.

Une gamme d'outils nécessaires au financement des entreprises de l'ESS est mise en place en 2013 par la loi

Hamon, dont la banque publique d'investissement (BPI). La BPI-France investira environ 8 milliards d'euros d'ici à 2017 dans les entreprises françaises. Elle accompagne les entreprises et offre des solutions de financement adaptées à chaque étape de la vie de l'entreprise.

L'ESS fait preuve d'un fort dynamisme en terme de créations d'emplois. Chaque année, on considère que 1 emploi sur 5 est créé par les entreprises de l'économie sociale et compte déjà 2,4 millions de salariés, soit 1 emploi privé sur 8, dans 200 000 structures. Ces dix dernières années, le secteur a créé 23 % d'emplois nouveaux contre 7 % pour l'économie traditionnelle.

L'éducation, la santé et l'action sociale sont les secteurs les plus créateurs d'emplois.

L'article plus complet est sur notre site : cdafal42.org





LA JUSTICE ORDONNE L'INSCRIPTION À L'ÉTAT CIVIL DE JUMELLES NÉES D'UNE MÈRE PORTEUSE AUX ÉTATS-UNIS

La décision va dans le sens d'un arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme qui avait condamné la France en 2014. Le parquet a fait appel.

Le tribunal de grande instance (TGI) de Nantes (Loire-Atlantique) a ordonné, jeudi 3 décembre 2015, la transcription à l'état civil des actes de naissance de jumelles nées par gestation pour autrui (GPA) aux États-Unis. Une décision révélée mardi 22 décembre par l'avocate de la famille. Le couple se bat depuis quinze ans pour être reconnu comme parents légaux de leurs deux filles.

LES DOUDOUS AU CONGÉLATEUR !

En plus d'un bon lavage, un séjour des doudous tous les 2 mois dans un sac plastique au congélateur, permet d'éliminer bactéries, acariens et poux.

60 Millions de Consommateurs,
janvier 2016

LES ANIMAUX D'ÉLEVAGE NOUS PARLENT DES OGM

« Les OGM : les humains ne veulent pas en manger !

Meeh !... Ils nous en font manger ! et après ils nous mangent ! Ils sont vraiment des con-sommateurs ».

Pas si « bêtes » les animaux et « pas si cons » leurs sommations ! Signons la pétition... En plus les OGM sont importés puisque interdits à la culture en France.

www.consommateurspascobayes.com/2

LES 62 PERSONNES LES PLUS RICHES

À l'échelle de la planète, 62 personnes possèdent autant de richesse que la moitié des habitants de la même planète.

OXFAM, 18 janvier 2016

François ODOUARD, animateur et gérant des CIGALES dans le sud de la Loire et dans le parc du Pilat, nous parle des Cigales créées en janvier 2011.

François ODOUARD, en 2 mots, les CIGALES c'est quoi ?

Un **Club d'Investisseurs avec une Gestion Alternative Locale et une Épargne Solidaire (CIGALES)** est avant tout un moyen de pouvoir maîtriser son épargne et investir sur des projets en phase avec ses motivations, ses envies, sa vision du monde : être acteur de son territoire en participant à son développement économique et social.

Fin 2010 et début 2015, 4 Cigales ont été constituées en Loire sud, composées de 65 membres : les Cigaliers.

L'objectif premier est d'accompagner toute personne ayant un projet de création d'entreprise future génératrice d'emploi (action gratuite pour les bénéficiaires). Les aides financières apportées par les Cigaliers, sont une participation au capital de la société créée et/ou des avances en comptes courants ou fonds associatifs.

Quels sont les types de projets qu'accompagnent les CIGALIERS ?

Après vote en assemblées générales, ils décident de l'éligibilité des projets présentés (priorité à des entrepreneurs ou associations dont les buts sont sociaux, culturels, écologiques, c'est-à-dire respectueux de la place de l'Homme dans son environnement). **Depuis 5 ans, ils ont rencontré 40 monteurs de projets :**

50 % ont été retenus et sont en cours d'accompagnement. L'investissement financier à base d'épargne des Cigales est **supérieur à 100 000 €** pour l'ensemble. Quelques projets réalisés et soutenus par les Cigales : magasin de producteurs agricoles à Davezieux (07), Centrales Villageoises photovoltaïques aux Haies (69), Librairie de l'Ondaine à Firminy (42), Oasure entreprise compostage et d'insertion à St-Just/St-Rambert (42), les Ailes de Taillard (centrale Eolienne) à Burdignes (42), Maison Assistantes Maternelles à St-Genest-Malifaux (42).

Au niveau national les Cigales sont-elles organisées ?

En France, **il existe aujourd'hui plus de 250 CIGALES**, dont celles du Haut-Pilat, regroupées au sein d'une fédération nationale et dans **8 associations régionales** dont l'Auvergne. À ce jour il n'en existait pas en Rhône-Alpes. De nouvelles Cigales viennent de se créer sur St-Étienne, Firminy et Pélussin.

Comment peut-on créer un club CIGALES ?

Le nombre de membres d'une Cigales **doit être compris entre 5 et 20 personnes** en indivision. Cela sous-entend une adhésion au même moment avec une **durée de vie de 10 ans**. À échéance, la Cigales est dissoute et l'épargne rendue à chaque Cigalier en fonction de son apport initial réajusté au vu des retours d'investissements.

Pour toute information prendre contact avec François Odouard :

Gratis Fouilla

Vous avez dit *gratis* comme gratuit, vous avez dit *fouilla* comme fouillis ou comme le « fouilla » exclamation des Stéphanois pur souche... Vous avez dit GRATIS'FOUILLA !

C'était le 30 janvier à la Bourse du travail : on pouvait poser livres, vêtements, objets, petit électroménager ; on pouvait prendre des choses même si on n'avait rien posé, on pouvait recevoir GRATIS un massage assis. Dans le hall, certains travaillaient gratuitement à faire une énorme soupe de légumes bio gratuite qui embaumait y compris la salle Sacco-Vanzetti. Un écolo de première pédalait comme un forcené sur un vélo afin de produire l'électricité gratuite nécessaire pour faire fonctionner l'appareil qui mixait la soupe. On voyait des gens sortir avec des cabas remplis de choses gratuites. Un bémol : il y a eu parfois des bous-

culades pour remplir les cabas... Rien n'est parfait, mais on peut progresser : on a oublié de dire que musique et clowns étaient également GRATUITS !

(Partenariat :
COLIBRIS-CHRYSLIDE-ZOOMACOM)



PERTURBATEURS ENDOCRINIENS Coup de projecteur des scientifiques

2 représentantes du CDAFAL noyées au milieu de 500 scientifiques

« *Les perturbateurs endocriniens et leurs effets sur les écosystèmes et sur la santé humaine* » : voilà le titre du colloque de l'ANSES où, les 21 et 22 janvier, le CDAFAL de la Loire avait deux représentantes noyées au milieu de 500 scientifiques du monde entier.

Des chercheurs y ont présenté des études sur des cohortes d'adultes suivies sur plusieurs années, avec analyses de sang, d'urines, etc. ; sur l'exposition prénatale à certains polluants ; sur la fécondité des femmes et des couples... Ils ont présenté • des expériences menées sur des tissus, humains ou d'animaux, cultivés in vitro, • des expériences sur les souris, les rats, les têtards, les poissons zèbres... Ils ont rapporté des observations conduites dans le milieu naturel sur des oiseaux migrateurs.

Que ces spécialistes viennent d'universités canadienne, danoise, belge, suisse, américaine, anglaise ou suédoise, leurs travaux allaient dans le même sens que ceux des universités de la Sorbonne, de Toulouse, de Grenoble, de Rennes, du CHU de Nice, de l'INRA ou du CNRS : « *Les perturbateurs endocriniens sont présents dans notre vie de tous les jours : plastiques, cosmétiques, pesticides... Ils sont liés à l'évolution silencieuse de nombreuses maladies chroniques (diabète, cancer, problèmes de thyroïde...), aux problèmes de fertilité, au développement des malformations génitales des petits garçons mais aussi aux problèmes comportementaux et d'acquisition des connaissances.* »

Ségolène ROYAL était présente

Elle a rappelé que l'État a lancé en 2014 la Stratégie Nationale Perturbateurs Endocriniens et que la France est le premier pays au monde à avoir interdit le Bisphénol A dans les conte-

nants alimentaires. Elle espère faire école au niveau européen (*la Commission européenne projette d'interdire le Bisphénol A dans les tickets de caisse*).

Le Cdafal reste vigilant sur les alternatives. Elle estime que les multinationales dominent le marché et qu'il faut intensifier le rapport de force. Elle compte sur les scientifiques pour fournir des données « robustes » à présenter dans les instances où se prennent les décisions politiques.

L'Europe et les PE

Les perturbateurs endocriniens doivent avoir une définition au plan européen. La Suède a porté plainte contre l'UE pour ne pas avoir produit cette définition dont les firmes chimiques s'emploient à empêcher la parution.

Le règlement européen des substances chimiques doit progresser dans ses exigences concernant les tests. Des études manquent encore sur les mécanismes en jeu dans les effets des PE.

Enfin la pression américaine est forte pour empêcher tous les mécanismes de réglementation. C'est dans la culture américaine qui est contre le principe de précaution, quitte à taper TRÈS FORT s'il y a un problème (*voir affaire Volkswagen*).

Les consommateurs peuvent d'ores et déjà réduire leur exposition aux PE en privilégiant des contenants alimentaires comme l'inox, le verre, en utilisant cosmétiques et produits d'entretien BIO ou faits maison, en privilégiant une alimentation non industrielle et bio.

Le CDAFAL estime que la planète joue son avenir aussi sur ce dossier.

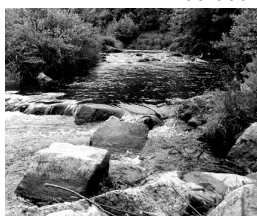
1. ANSES : Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail.

Des médicaments dans le barrage

Bernard LEGUBE, professeur à l'université de Poitiers, a présenté une étude sur les sédiments du barrage de Villerest dont les résultats sont surprenants. Il y a recherché les produits pharmaceutiques dont certains sont des perturbateurs endocriniens.

Il a trouvé : • *Acide clofibrrique*, • *Atenolol*, • *Bezafibrate*, • *Caféine*, • *Carbamazépine*, • *Clofibrate*, • *Dexaméthasone*, • *Diazepam*, • *Diclofenac*, • *EpoxyCarbamazépine*, • *Ethinylestradiol*, • *Lohexol*, • *Ketoprofène*, • *Levofloxacin*, • *Metronidazole*, • *Propranolol*, • *Ranitidine*, • *Roxithromycine*, • *Spironolactone*, • *Sulfaméthoxazole*, • *Triméthoprim*.

D'autre part, dans le biofilm qui recouvre les pierres du fond



des rivières, il a trouvé des psychotropes, des antibiotiques, des hypo-lipémiants, des anti-inflammatoires.

Il faut savoir que, ce qui est stocké (entre autres) au fond de Villerest, provient des rejets des stations d'épuration qui au final vont dans le milieu naturel. Les stations ne sont pas équipées pour traiter ces résidus. À savoir que les rejets de l'agglomération stéphanoise, soit « 400 000 équivalents habitants », vont dans le Furan qui se jette dans la Loire à Andrézieux et vont donc jusqu'à Villerest.

Les actes du colloque sur les micropolluants sont disponibles au Cdafal.

PUB ET PESTICIDES

Les promesses de prix bas dans l'alimentation sont souvent assorties d'exigences démesurées envers les agriculteurs. Plus le groupe est gros, plus la pression est forte pour acheter des produits à l'apparence parfaite. Les agriculteurs qui ont passé les contrats, utilisent alors beaucoup de pesticides même lorsque leurs cultures ne sont pas menacées. Pour ne pas courir de risque, ils traitent en préventif.

LES PESTICIDES... ENCORE

Une filiale de Syngenta utilisait les services d'agriculteurs que la firme payait pour éliminer des stocks périmés ou non conformes. La dissolution de cette filiale, qui était inculpée pour abandon de déchets, a permis de classer l'affaire. Seul l'agriculteur concerné risque de trinquer !

Le Monde, 12 février 2016

DES NOUVELLES DE L'A45

C'est Bernard ETLICHER, ancien président de l'université Jean-Monnet qui le dit. « *Ce projet était lié aux contournements ouest de St-Étienne et ouest de Lyon qui ont été abandonnés. Sans ces contournements, l'A45 ne peut résoudre les problèmes actuels de l'A47 dont le problème est le bouchon de Givors. Avec l'A45, nous allons déplacer ce bouchon à Pierre-Bénite.* »

Le Progrès, 28.02.2016

L'A45 NE FAIT PAS L'UNANIMITÉ

Seulement 69 élus de Saint-Étienne Métropole sur 99 présents (2 abstentions, 32 absents !) ont voté **oui** pour le financement de l'A45. L'A45 ne faisait donc pas l'unanimité ce jeudi 10 décembre en Conseil communautaire réuni à Rive-de-Gier.

ÉGALITÉ ?

L'égalité homme-femme avance à tous petits pas. Selon un sondage BVA, 80 % des femmes font la lessive, 78 % repassent, 62 % font la cuisine, mais 72 % des hommes bricolent à la maison... sauf qu'ils ne plantent pas des clous tous les jours.

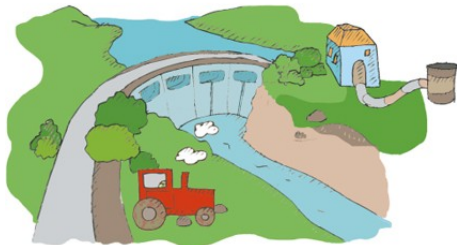
Dialogue avec la Chambre d'agriculture

Les rivières, le fleuve Loire, les nappes phréatiques servent d'alimentation pour l'eau potable, leurs eaux servent à l'agriculture. Lacs de barrages et eaux libres sont des lieux de plaisance voire de loisirs sportifs pour les pêcheurs, les baigneurs, voire les kayakistes. Des rivières vivantes et peu polluées sont des réservoirs de biodiversité à reconquérir ou à préserver, leur énergie peut être utilisée pour produire de l'électricité, les paysages sont appréciés des marcheurs.

Ces usages peuvent être concurrents, ils sont en tout cas réglementés. Les retenues collinaires anciennes, par exemple, peuvent barrer les rivières ce qui est interdit aujourd'hui. Les puits pour l'eau potable de beaucoup de communes ont été fermés à cause du taux de nitrates supérieur aux normes.

Sur ces thèmes, le 4 décembre 2015, les différents usagers des milieux aquatiques (*consommateurs, environnementalistes, pêcheurs*) ont rencontré la Chambre d'agriculture. Ils ont évoqué les retenues collinaires, les dates d'épandage, les puits d'eau potable fermés à cause de la teneur excessive en nitrates...

Ils ont aussi parlé de l'approvisionnement local pour la restauration collective ainsi que du développement des circuits courts, de l'agriculture biologique et de l'accès à la terre pour les candidats au maraîchage entre autres.

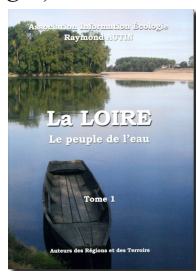


Présents : Cdafal, UFC Que choisir Familles rurales, Frapna Loire, Club de pêche sportive Forez Velay, (CSF et Fédération de pêche 42, excusées).

Histoire du fleuve Loire

Un adhérent du CDAFAL, également président de l'AIE (*Association Information Écologie*) a écrit deux ouvrages sur le fleuve Loire : *Le peuple de l'eau* et *Vellaves et Foréziens*.

En vente au prix de 30 € au profit de l'association de réinsertion OASIS, Jardin de cocagne de St-Just/St-Rambert (*chèque à libeller à l'ordre d'OASIS, Jardin de Cocagne*) à :

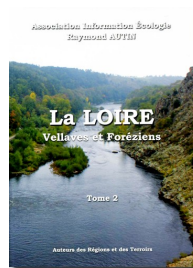


AIE, 6 rue du Port-Haut,
42170 St-Just/St-Rambert

OASIS, chemin des Muats,
42170 St-Just/St-Rambert

Maison des associations,
19 bis rue Joannès-Beaulieu,
42170 St-Just/St-Rambert

CDAFAL, 28 rue Polignais,
42000 Saint-Étienne



AFL Cdafal42 Associations Familiales Laïques - 28, rue Polignais - 42000 SAINT-ÉTIENNE - Tél. 04 77 33 98 08

LOGEMENT SANTÉ ÉVÉNEMENTS FAMILLE CONSOMMATION ENVIRONNEMENT

Retrouvez les articles d'actualité et les publications du Cdafal sur le site www.cdafal42.org

L'EXPRESSO est édité par le CDAFAL

Directrice de Publication : Janine SARKISSIAN

Comité de rédaction: Solange Ménigot, Pierre Massardier, Dominique Benevent, Nicole Damon, Jean-Claude Leclerc

Ont aussi participé à ce numéro : Marianne Rome

Prix de l'abonnement : 3,50 euros

ACCUEIL DU PUBLIC Sur rendez-vous.

CONSOMMATION Matins du lundi au jeudi de 9 h - 12 h

Après-midis : lundi 13 h - 16 h

mardi et jeudi de 13 h à 17 h 30

Commission paritaire n° 0420 G 89395 - Imprimé par nos soins

Si l'EXPRESSO vous est devenu indispensable, pensez à adhérer à votre AFL !

BREVES

EN CAS

DE GASTRO-ENTÉRITE

Eovi signale qu'il est déconseillé, dans ce cas, de prendre des anti-diarrhéiques (par exemple de l'Imodium) car ils favorisent la stagnation et la prolifération des germes dans le système digestif. Préférer pansements digestifs ou ferments lactiques ou ultra-levure.

LES VIGILES

Ils peuvent inspecter visuellement les sacs, les fouiller avec le consentement du propriétaire. Si refus, ils peuvent retenir le client et appeler la police (les caissières n'ont pas le droit d'intervention).

Contrôle d'identité et fouille à corps ne sont autorisés que par un officier de police judiciaire.

60 Millions de Consommateurs,
janvier 2016

AFFICHONS LE FÉMINISME

Vous pouvez commander une affiche des *100 dates-clés de l'histoire des luttes féministes* (non cantonnées au féminisme occidental et/ou institutionnel). 7 euros l'affiche + 2 euros de port (port offert à partir de 10 exemplaires).

SILENCE, 9 rue Dumenge - 69317

LYON Cedex 04

www.revuesilence.net

SOMMAIRE

Brèves pages 1, 2, 3, 4

P. 1 Économie Sociale et Solidaire

P. 2 Les Cigales
Gratis/Fouilla

P. 3 Les PE :

Coup de projecteurs
des scientifiques

Des médicaments
dans le barrage

P. 4 Dialogue avec
la Chambre d'Agriculture

Histoire du fleuve Loire

p. 5-6 Supplément « Conso »

Santé

AGENCES RÉGIONALES DE SANTÉ (ARS) : REPRÉSENTANTS DES USAGERS (RU)

Écouter, défendre, proposer, trois verbes qui illustrent le rôle du représentant des usagers.

Ils siègent aux côtés des professionnels (représentant les établissements de santé ou les professionnels) et des institutionnels.

À l'échelle régionale, les **RU** participent à la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (**CRSA**), la Commission Régionale de Conciliation et d'Indemnisation des accidents médicaux (**CRCI**), le **Conseil de Surveillance** de l'ARS (Agence Régionale de Santé). Au sein des départements, les RU participent aux travaux des Conférences de Territoire (**CT**), des conseils des Caisses Primaires d'Assurance Maladie (**CPAM**), des Maisons Départementales des Personnes Handicapées (**MDPH**), etc.

Au sein des établissements des soins, les lieux de représentation des usagers sont multiples. L'instance phare est la Commission des Relations avec les Usagers et de la Qualité de la Prise en Charge (**CRUQ-PC**), mais aussi au sein du conseil de surveillance qui a pour mission de se prononcer sur la stratégie de l'établissement et exerce un contrôle permanent sur sa gestion. Ils peuvent également siéger en Commission de l'Activité Libérale (**CAL**), en Comité de Liaison en Alimentation et Nutrition (**CLAN**), en Comité de Lutte contre la Douleur (**CLUD**), en Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales (**CLIN**).

Dans les établissements sociaux et médico-sociaux, les usagers et leurs proches disposent également d'un lieu de représentation dédié : le conseil de vie sociale (**CVS**).

http://cissra.org/wp-content/uploads/2013/08/lieux_representation.png

SOLUTIONS HYDROALCOOLIQUES

60 millions conseille de les utiliser à titre exceptionnel et rappelle qu'elles sont inflammables. Une étude américaine montre qu'elles rendent la peau 100 % plus perméable au Bisphénol A. Elles contiennent aussi du **triclosan** et des **éthers de glycol**. Elles ne doivent absolument pas être utilisées s'il y a blessure.

LES LIGNES TRÈS HAUTE TENSION

Pour la première fois, RTE (filiale d'EDF) a été condamnée à indemniser un éleveur de la Manche suite aux nuisances établies en lien avec la présence d'une

ligne électrique Très Haute Tension (THT). Il est reconnu un dommage à la qualité du lait impropre à la consommation d'un montant de 37 000 € de 2004 à 2011. Le préjudice d'infertilité des vaches n'a pas été retenu.

Campagnes Solidaires, janvier 2016

AIDE AUX AIDANTS DES PERSONNES ÂGÉES

Dans la loi d'adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre, 3 mesures sont à retenir : l'instauration d'une « aide au répit » jusqu'à 500 €, l'assouplissement du congé du salarié aidant et la revalorisation de l'aide personnalisée à l'autonomie (APA) à domicile, perçue

actuellement par 700 000 personnes âgées. Ces mesures seront financées par la contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie (CASA). Les tarifs dans les maisons de retraite devront correspondre au même socle de prestations pour faciliter la comparaison entre les établissements.

« BROUILLARD D'ONDES »

Avec le déploiement actuel des objets connectés, les expérimentations de la 5 G pour le téléphone mobile, la présence toujours plus importante de la wifi dans les lieux publics, le nombre de personnes victimes d'électro-hypersensibilité ne cesse de croître. Ces ondes pourraient être responsables de la montée des cas d'autisme, de maladie d'Alzheimer et d'AVC chez les moins de vingt ans.

UN GUIDE POUR ADOLESCENTS EN SOUFFRANCE PSYCHIQUE

L'association Sparadrapp édite un guide destiné aux 13-17 ans pour les aider à repérer les situations de mal-être pouvant conduire à des souffrances psychiques importantes ou à des conduites à risques. *Et toi comment tu vas ? Pour ne pas rester seul(e)*. Les jeunes peuvent le consulter gratuitement sur une page internet : sparadrapp.org/comment-tu-vas.

DOMINIQUE MARCHAL, VICTIME DES PESTICIDES :

*« Mon histoire, c'est celle
de tous les agriculteurs... »*

Ce céréaliériste de Meurthe-et-Moselle est atteint d'un cancer du sang depuis 2002. Son cas a été reconnu comme maladie professionnelle due à l'usage des pesticides.

Dans une combinaison bleue, le jeune Dominique Marchal prépare le mélange de pesticides qu'il s'appête à épandre sur ses champs, à même le tracteur. L'agriculteur, qui ne se protège pas le visage, respire les effluves sortant du pulvérisateur. À l'époque, il était loin de se douter que son métier finirait par le rendre malade et invalide à 35 %.

VIVE LE CHOCOLAT

Outre ses qualités gustatives, le chocolat recèle plus de 500 composants bien-venus pour l'organisme parmi lesquels on trouve des antioxydants dont les flavonoïdes qui favorisent la circulation sanguine. On estime qu'une portion de 10 g par jour serait suffisante pour diminuer le risque d'infarctus et d'AVC de 39 % !

Conso

LES PRODUITS BIO PLUS RICHES EN VITAMINES

Ils en contiennent de 9 à 33 % de plus. Même chose pour les antioxydants (phénols, flavonoïdes, pigments rouges). N'étant pas traités aux pesticides, ils doivent se défendre seuls en produisant divers antioxydants. Ils contiennent plus de sels minéraux car ils poussent sur des sols plus riches et plus actifs. De plus une pomme bio n'a pas besoin d'être pelée, or la peau contient près de la moitié de la vitamine C et des antioxydants du fruit.

60 millions de consommateurs, février 2016

Denis LAIRON nutritionniste, directeur de recherche INSERM

COMPTEURS LINKY, ONDES ET SANTÉ

Le ministère de la Santé a saisi l'ANSES d'une demande d'évaluation du déploiement massif de cette technologie. En effet, le Courant Porteur en Ligne (CPL) de fréquences comprises entre 10 et 490 kHz est par nature « radioactif », les radioamateurs ont d'ailleurs été touchés par les brouillages électromagnétiques. Or ERDF affirme que le compteur Linky n'émet aucune onde radio. ERDF dit également que ce compteur n'émet que quelques secondes par jour, ce qui est incompatible avec la pub sur les infos transmises en temps réel.

*P.R.I.A.R.T.E.M - www.priartem.fr
contact@priartem.fr*

Pour l'UFC Que Choisir les compteurs Linky risquent d'alourdir la facture des usagers car les actuels compteurs supportent un dépassement de puissance sans disjoncter ce que Linky ne fera pas. Une puissance supérieure serait alors à souscrire.

ÉCONOMIES.COM

Dans le guide pratique « Économiser l'eau et l'énergie chez soi - 40 trucs et astuces », l'Ademe livre des conseils à réviser ou à découvrir en famille !

www.ademe.fr

(aller dans Médiathèque et taper le titre du guide)

PROGRAMME FRAPNA

Fabriquez vos **cosmétiques bio** le lundi 4 avril de 18 h 30 à 20 h (gratuit). Découvrez le **jardin des plantes** le mercredi 13 avril de 15 h à 16 h 30 (gratuit). Participez à l'atelier **compost** et **lombri-compost** le lundi 2 mai de 18 h 30 à 20 h... Faites une **promenade en charrette** au pas du poney à l'écopôle, dimanche 24 avril (payant) et surtout, retrouvez tout le reste du programme copieux :

sur www.frapna-loire.org.

ACHETER EN VRAC

C'est possible dans les biocoop en général et dans quelques enseignes Auchan. Les aliments comme les pâtes, le riz, le sucre semoule mais aussi les shampoings, le produit pour laver la vaisselle à la main ou la lessive peuvent être de 15 à 30 % moins chers. Pour les liquides il faut alors apporter ses flacons ou bidons.

Rappel : chaque habitant jette 80 kilogrammes d'emballages par an.

UN SITE POUR COMPARER LES FRAIS BANCAIRES

À combien s'élèvent vos frais bancaires ? C'est à cette question que Bercy veut répondre. Le gouvernement lance un nouveau site internet gratuit :

<http://www.tarifs-bancaires.gouv.fr>.

Il s'agit d'un comparateur de frais bancaires. Il suffit de sélectionner son département, puis de choisir quel(s) frais comparer en fonction des établissements. Les chiffres sont nombreux, comme les banques.

LE TRI POUR CEUX QUI NE SAVENT PAS TRIER !

Penser à regarder au dos des emballages. De plus en plus de fabricants ont adopté une info supplémentaire pour vous aider.



CONSIGNE POUVANT VARIER LOCALEMENT
> WWW.CONSIGNESDETRI.FR

MONSANTO NE VA PAS BIEN

Cette firme a misé sur les OGM et ses résultats sont décevants. Ses ventes de semences ont baissé de 13,7 % au premier

semestre 2015. Conséquence : elle envisage une baisse d'effectifs de 16 % d'ici 2018.

MANGER LOCAL À LA CANTINE

Le 14 janvier un projet de loi a été voté à l'unanimité à l'Assemblée sur l'approvisionnement de proximité dans les cantines. Si ce projet est adopté par le Sénat, les cantines devront utiliser 40 % de produits locaux de qualité certifiée dont 20 % de bio d'ici 2020. Avec 3 millions de repas par jour, l'enjeu est considérable. Il peut apporter de grands bienfaits à notre agriculture avec des emplois non délocalisables...

MADE IN LOIRE

Une palette en carton sur mesure, légère, 100 pour 100 recyclable, assemblée sur place en 40 secondes : le système de pliage de carton ondulé permet de supporter une charge de 600 kg (pour plus d'infos : www.ip3-concept.com).

LE RADIS NOIR, LÉGUME DE SAISON

Ami du foie et de la vésicule biliaire (*excellent draineur hépato-biliaire*), il possède aussi des vertus antiseptiques, antioxydantes et respiratoires

Agriculture

SALON DE L'AGRICULTURE

Le CDAFAL a été choqué par les insultes proférées au salon de l'Agriculture à l'encontre du Président de la République, parce que :

- le cours mondial du blé est passé de 250 € la tonne en 2012 à 140 € aujourd'hui,

- la fin des quotas laitiers, qui apportaient la régulation de la puissance publique européenne, a été décidée sous le quinquennat précédent,

- les grandes surfaces gagnent des parts de marché en saignant les agriculteurs afin d'obtenir des prix bas,

- sur les 17 à 20 € le kilo de viande de bœuf payés par le consommateur, seuls 2,50 € à 3 € seulement reviennent aux paysans.

Pour nous les solutions ne sont pas dans l'ultralibéralisme du marché mais dans une rémunération équitable du travail.